

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 22 Mars 2019**

⇒ APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DES BUDGETS ANNEXES :  
Présentation des résultats et du bilan financier de la commune par Madame Le Maire.

⇒ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

• **Budget général**

Section de fonctionnement

dépenses : 1 274 366.14 € - recettes : 1 972 293.69 €

excédent de fonctionnement : 697 927.55 € (affecté en réserves)

Section d'investissement

dépenses : 1 447 623.99 € - recettes : 1 036 059.13 €

déficit d'investissement : 411 564.86 €

L'excédent d'investissement cumulé de 2017 étant de 1 740 198.77 €, l'excédent d'investissement à la fin de l'exercice 2018 est donc de 1 328 633.91 €.

• **budget "service de l'eau potable"**

Section d'exploitation

dépenses : 211 565.82 € - recettes : 245 064.40 €

excédent de fonctionnement : 33 498.58 €

L'excédent d'exploitation reporté de 2017 étant de 194 202.44 €, l'excédent d'exploitation à la fin de l'exercice 2018 est donc de 227 701.02 € (affecté à l'excédent reporté).

Section d'investissement

dépenses : 129 507.74 € - recettes : 34 201.90 €

déficit d'investissement : 95 305.84 €

L'excédent d'investissement cumulé de 2017 étant de 346 657.57 €, l'excédent d'investissement à la fin de l'exercice 2018 est donc de 251 351.73 €.

• **budget "Camping" (Rudoloc)**

Section d'exploitation

dépenses : 39 409.09 € - recettes : 48 835.53 €

excédent de fonctionnement : 9 426.44 €

L'excédent d'exploitation reporté de 2017 étant de 29 045.17 €, l'excédent d'exploitation à la fin de l'exercice 2018 est donc de 38 471.61 € (affecté à l'excédent reporté).

Section d'investissement

dépenses : 9 116.48 € - recettes : 0.00 €

déficit d'investissement : 9 116.48 €

L'excédent d'investissement cumulé de 2017 étant de 45 794.06 €, l'excédent d'investissement à la fin de l'exercice 2018 est donc de 36 677.58 €.

• **budget "Campings en DSP » (Neiz Vran et Bendin)**

Section d'exploitation

dépenses : 9 472.00 € - recettes : 18 629.11 €

excédent de fonctionnement : 9 157.11 €

L'excédent d'exploitation reporté de 2017 étant de 7 040.95 €, l'excédent d'exploitation à la fin de l'exercice 2018 est donc de 9 157.11 €.

Section d'investissement

dépenses : 19 905.00 € - recettes : 15 255.95 €

déficit d'investissement : 4 649.05 €

Le déficit d'investissement cumulé de 2017 étant de 7 085.11 €, le déficit d'investissement à la fin de l'exercice 2018 est donc de 11 734.16 €.

• **budget "Lotissement de Rumaout"**

Section d'exploitation

dépenses : 411 905.10 € - recettes : 386 350.92 €

déficit de fonctionnement : 25 554.18 €

L'excédent d'exploitation reporté de 2017 étant de 19 654.20 €, le déficit d'exploitation à la fin de l'exercice 2018 est donc de 5 899.98 €.

Section d'investissement

dépenses : 277 986.42 € - recettes : 411 905.10 €

excédent d'investissement : 133 918.68 €

Le déficit d'investissement cumulé de 2017 étant de 303 766.20 €, le déficit d'investissement à la fin de l'exercice 2018 est donc de 169 847.52 €.

⇒ **BUDGETS PRIMITIFS 2019**

	Budget général	Eau	Camping	Campings en DSP	lotissement Rumaout
<b>Dépenses et recettes de Fonctionnement</b>	1 825 473.00	450 191.00	82 971.00	28 240.00 €	346 596.00
<b>Dépenses et recettes d' Investissement</b>	6 226 065.00	1 781 065.00	68 548.00	35 898.00 €	339 696.00

⇒ **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019** : Les taux d'imposition sont maintenus, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14,17 %
- Taxe foncière sur bâti : 17,62 %
- Taxe foncière sur non bâti : 43,73 %

⇒ **ATTRIBUTION DES LOTS 4 ET 6 DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE** :

- Lot 4 Couverture ardoise étanchéité : EURL MOAL COUVERTURE - Guipavas (68 016.79 € HT)
- Lot 6 Menuiseries extérieures alu : SARL LA MIROITERIE RAUB - Guilers (79 138.00 € HT)

⇒ **PROGRAMME DE VOIRIE 2019** : Route de Streat Ac'h Kastel (7 218.50 € HT), Route de Lesquiou (6 334.00 € HT), Trottoirs vestiaires stade (13 946.00 €), Rue de l'Avoine (3 700.50 € HT), Accès complexe sportif (1073.50 € HT), Rue du docteur Lemoine (9 417.00 € HT) - Total : 41 689.50 € HT.

⇒ **PARTICIPATION AUX CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT** : ALSH de l'Association Familles Rurales de Guissény (1 216.5 journées /enfants facturées en 2018) et Association Familles de la Baie de Plouider (41.5 journées en 2018). Signature des conventions avec une participation harmonisée à 14€/jour/enfant comme en 2018.

⇒ **RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)** : Les réformes territoriales prévues par La loi «Alur» pour l'accès au logement et un urbanisme rénové de 2014 et la loi «Notre» portant nouvelle organisation territoriale de la République de 2015, impliquent des prises de compétences par la communauté de communes : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), des zones d'activités communautaires, la gestion d'aire d'accueil des gens du voyage. Ces transferts de compétences ont été examinés par la CLECT, composée des maires des 14 communes de la CLCL, réunie le 28 janvier 2019. Le rapport de la CLECT a été validé par le Conseil municipal.

⇒ **CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU AVEC LE SYNDICAT DES EAUX DU BAS LÉON (SEBL)** : Le SEBL a procédé à la rédaction d'une convention visant à formaliser les pratiques existantes, et à fixer les modalités techniques et administratives de la fourniture d'eau par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon à ses collectivités adhérentes.

⇒ **TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX BASSE TENSION, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TELECOM A LANHIR** : Programme 2019 : estimation des dépenses à 302 639,54 € H.T : 235 374,12 € HT réseau B.T, 35 800,80 € HT éclairage public, 31 464,62 € HT réseau téléphonique génie civil. Financement du SDEF à hauteur de : 247 374,12 € HT.

⇒ **CONVENTION SNSM 2019** : Renouvellement de la convention SNSM : afin d'avoir à disposition en juillet et en août des sauveteurs en mer au poste de Boutrouilles.

⇒ **AUTRES DÉCISIONS** :

- Modification de la délibération du 3/08/2016 relative à la cession et acquisition de parcelles situées à Neiz Vran (surfaces erronées), en vue de la régularisation des actes.
- Acquisition de terrain rue du docteur Jaouen : parcelle D n° 889 (5 538m²).
- Acquisition des parcelles à Saint-Égarec : parcelles B N°92, 1257, 1995, 1996 (6 072 m²).
- Cession gratuite de terrain rue de L'Arvor : parcelles E 1321 et E 1323 (108 m²) correspondantes à un trottoir.

*Le compte rendu complet du Conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune et affiché en mairie.*